



Actualité - ÉCOPHYTO

Commission Agro-écologie du 20 mars 2018
Angoulême

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Actualité - ÉCOPHYTO

Au niveau régional :

- Reconnaissance des groupes 30 000 en 2017
- Appel à propositions de programmes d'accompagnement et d'investissement des collectifs d'agriculteurs vers l'agro-écologie 2018 (APPAl groupes 30 000)
- Appel à projets communication ECOPHYTO 2018

Au niveau national :

- Appels à projets national DEPHY EXPE (2017 - 2018)
- Appel à projets national sur le plan ECOPHYTO II (2017)

Reconnaissance des groupes 30 000 en 2017

Nouvelle action du plan ECOPHYTO II : soutenir l'accompagnement de collectifs d'agriculteurs vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques (PP) à partir des réseaux DEPHY

Soutien financier de la structure porteuse du groupe :

- Diagnostics d'exploitation
- Accompagnement individuel
- animation du groupe

Plan d'actions individuel et collectif

Priorisation des agriculteurs engagés / dossiers PVE-PCAEE

Reconnaissance des groupes 30 000 en 2017

53 dossiers sélectionnés reconnus « groupe 30 000 » en N-A :

- **587 agriculteurs engagés**
- **16 structures porteuses – 51 animateurs :**
 - 9 chambres départementales d'agriculture (23 dossiers)
 - 2 coopératives (23 dossiers)
 - 2 CIVAM (2 dossiers)
 - 1 établissement de négoce (1 dossier)
 - 1 association (1 dossier)
 - 1 institut technique (3 dossiers)
- 24 dossiers sur la viticulture, 23 sur les grandes cultures, 3 sur l'horticulture et 3 sur l'arboriculture
- 42 dossiers pour l'agence de l'eau Adour-Garonne et 11 pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne

Reconnaissance des groupes 30 000 en 2017

Leviers mobilisés / réduction Produits Phytopharmaceutiques

53 dossiers groupes 30 000 en 2017	Nombre de dossiers concernés	Nombre de dossiers = levier 1
agroéquipement : réglage pulvérisateur, pulvérisateur confiné, OAD-BSV, optimisation de dose ...	38	34
biocontrôle	37	4
désherbage mécanique	33	2
Prévention des adventices : couverts végétaux, semis direct, paillage, enherbement inter-rang ...	26	4
Assolements et rotation des cultures	24	9

Reconnaissance des groupes 30 000 en 2017

Coût total prévu par les porteurs de projet sur 3 ans :

6 714 036 € (de 38 158 € à 192 000 €)

Aides sur 3 ans – crédits ECOPHYTO :

2 904 867 € (de 18 000 € à 87 225 €)

- 2 332 288 € pour AEAG – 42 groupes
- 572 579 € pour AELB – 11 groupes

Rappel enveloppe ECOPHYTO : 4,81 millions € (3,47 + 1,34)

APPAI groupes 30 000 en 2018

Les principales nouveautés dans le cahier des charges

- Au minimum 10 agriculteurs
- Au maximum 20 % fermes DEPHY
- Au minimum baisse de 25 % d'usage PP d'ici 2020
- Au maximum 10 000 € d'aides par exploitation agricole pour 3 ans
- Bilan par questionnaire en ligne + rapport technique
- Nouvelle grille de sélection des dossiers

Appel à projets communication ECOPHYTO 2018

Nouvelle-Aquitaine : appel publié le 23 février 2018 sur le site internet de la DRAAF - date limite de réponse 6 avril 2018

Soutien des actions de communication en faveur de la réduction des usages des produits phytopharmaceutiques

- Enveloppe nationale de 739 979 € dont 80 315 € pour la N-A
- Sélection des projets selon 11 critères définis dans le cahier des charges
- Réunion du comité de sélection des projets fin avril début mai

Appel à projets national DEPHY EXPE

Financement d'un réseau d'expérimentation de systèmes agro-écologiques en rupture forte vis-à-vis de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : - 50 % dès le début du projet

- De l'ordre de 80 000 € par an et par projet
- Reconception des systèmes privilégiée + efficacité + substitution

2017 : 55 dossiers déposés – 23 dossiers retenus (4 à 6 ans)

2018 : appel publié le 25 janvier 2018 avec dépôt d'une lettre d'intention avant le 20 avril 2018 et d'un projet définitif avant le 28 septembre 2018

Appel à projets national sur le plan ECOPHYTO II

Publié le 12 juin 2017 - AFB et ministères/agriculture/environnement
date limite de réponse : 1^{er} septembre 2017

Soutien de projets efficaces et innovants permettant la mise en œuvre de certaines actions ECOPHYTO II

- 50 projets sélectionnés pour 5 millions d'aides attribuées
- A noter : subvention la plus importante attribuée à la **CRA Nouvelle-Aquitaine** (461 112 €) pour **Surveiller les contaminations du milieu par les produits phytosanitaires via les matrices apicoles pour améliorer et réduire leurs utilisations**



Merci de votre attention

Commission Agro-écologie du 20 mars 2018
Angoulême

ÉCOPHYTO 
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS